

Modalités d'inscription au GPF et Championnat de France Dog Dancing. **En vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2021**

Manifestations ouvertes aux seuls licenciés français, la participation au championnat de France implique que le chien soit LOF (ou LOE reconnu FCI) et en avancé.

Le Grand Prix de France et le championnat de France sont des événements qui se tiennent tous les ans et qui représentent les finales nationales dans la discipline Dog Dancing. C'est le couronnement d'une année de travail et le rendez-vous incontournable des passionnés de la discipline.

CRITERES D'ACCESSION AU GPF (novice – intermédiaire – avancé)

3 pointages en adéquation avec le niveau d'évolution dont au moins 2 avec un juge français selon le barème ci-dessous. Pour rappel sur un concours un seul pointage servant à l'inscription au GPF sera retenu par équipe.

Novice : 22.5 pts (minimum 6.75 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.25 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français

Intermédiaire : 23.1 pts (minimum 6.9 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.4 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français.

Avancé : 24 pts (minimum 7.2 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.4 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français.

Duos/équipes : 22.5 pts (minimum 6.75 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.25 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français. Les duos/équipes prendront uniquement part au GPF.

CRITERES D'ACCESSION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE (avancé)

Avancé : 24 pts (minimum 7.2 points dans les rubriques présentation / contenu / interprétation et 2.4 points en bien-être animal) sur 3 concours avec 2 juges différents dont 2 français. Les pointages fournis pour l'inscription seront pris en compte et additionnés aux deux notes obtenues au GPF pour le classement final.

Précisions :

Pour participer à un GPF ou au championnat de France, le conducteur devra fournir les justificatifs des 3 pointages obtenus, dont au moins 2 avec un juge français et selon le barème par niveau, dans un concours Français depuis le 1^{er} juillet de l'année précédente jusqu'à la date de clôture de l'année en cours et cela dans la division dans laquelle il veut s'inscrire (s'il souhaite participer en HTM et en FS, il devra fournir les pointages dans ces deux divisions).

Le concurrent ne peut s'inscrire que dans son niveau d'évolution en concours et pour lequel il a présenté les justificatifs. Entre l'inscription et la date effective du GPF/championnat de France le concurrent ne peut pas changer de niveau sous peine de voir son inscription au GPF/championnat de France refusée pour le motif qu'il est interdit de redescendre de niveau.

Seules les inscriptions complètes seront retenues (justificatifs des 3 pointages, règlement et musique). Une fois le nombre maximum d'inscriptions atteint les autres demandent passeront en liste d'attente (selon l'ordre d'arrivée) et pourront être repêchées suite à un désistement.

Premières places au GPF :

- Seront désignées "vainqueur du GPF" dans chaque niveau et chaque division les équipes ayant obtenues la première place dans leur épreuve ;

Premières places au championnat de France :

- Sera désignée "champion de France" **en niveau avancé et pour chaque division** l'équipe ayant le pointage le plus élevé après addition des notes présentées lors de l'inscription (3 justificatifs) cumulées aux résultats obtenus sur le GPF et à condition que le chien soit LO (e).

Le terme « Champion de France" étant réservé aux chiens LO(e).

En cas d'égalité au classement

- **HTM :**

Si deux équipes ont des points égaux dans la compétition «HTM», l'équipe ayant obtenu le plus de points dans la catégorie «Bien-être animal » l'emporte.

S'ils ont toujours le même nombre de points, l'équipe avec le plus de points dans le « Contenu » gagne.

S'ils ont toujours le même nombre de points, l'équipe avec le plus grand nombre de points dans la « Présentation » gagne.

- **Freestyle :**

Si deux équipes ont des points égaux dans la compétition « Freestyle », c'est l'équipe qui a obtenu le plus de points dans la catégorie « Bien-être animal » qui l'emporte.

S'ils ont toujours le même nombre de points, l'équipe avec le plus de points dans le « Contenu » gagne.

S'ils ont toujours le même nombre de points, l'équipe avec le plus grand nombre de points dans la « Présentation » gagne.

Le vainqueur en Freestyle niveau avancé LO (e) ou non LO (e) de l'année en cours aura la possibilité de participer au concours de la CRUFTS de l'année suivante. S'il ne souhaite pas prendre part à ce concours c'est le second qui en aura la possibilité et ainsi de suite.

Période d'inscription retenue

La date de prise en compte des résultats se fera à partir du 1^{er} juillet de l'année précédente jusqu'à la clôture des inscriptions pour le GPF/championnat de France de l'année concernée pour ne pénaliser aucun concurrent.

Inscription

La date d'ouverture des inscriptions est fixée à **3 mois avant la date de l'événement**. La clôture sera effective **6 semaines avant la date de l'événement**.

Le nombre total de participants est limité à **120** équipes réparties comme suit (htm et freestyle confondus) :

- **40 en novice**

- **40 en intermédiaire**
- **30 en avancé**
- **10 en duo/équipe**

Les duos/équipes ne passeront que le samedi.

Si le nombre maximum par niveau n'est pas atteint il sera complété par des équipes de niveaux inférieurs en donnant priorité au niveau le plus élevé.

Tous les **engagements complets** comme définis dans le paragraphe « critères d'accessions » restent en liste d'attente et seront validés selon l'ordre d'arrivée et sous conditions d'être complets 6 semaines avant la date de l'évènement.

Jury

Pour le GPF et le championnat de France, le jury est composé de 2 juges Français et 2 juges étrangers permettant d'assurer une évaluation la plus juste possible, dirigé par un chef de jury. Chaque juge fait la notation indépendamment. **Il y aura inversion des juges entre le samedi et le dimanche, toutes les notes seront additionnées pour établir le classement.**

S'il se produit des incidents qui ne sont pas couverts par le règlement et les directives, chaque juge décide de la manière de noter. Si le problème est de nature plus générale, il sera traité par le chef de jury. Le chef de jury agit toujours comme la plus haute autorité pendant la compétition.

La décision des juges est définitive et aucun compétiteur ne doit la contester.

Chef de jury

Le chef de jury est le juge français ayant le plus d'ancienneté dans la discipline ou à défaut celui ayant jugé le plus souvent lors d'un GPF. Il a la responsabilité de prendre les décisions finales telles que définies dans le règlement. On s'attend à ce que le chef de jury discute des problèmes avec son groupe de juges chaque fois que nécessaire afin qu'ils aient la possibilité de donner un avis précieux sur le règlement du litige. Le chef de jury doit toujours être informé des problèmes ayant une incidence sur le résultat final du concours. Il devra également être informé en cas d'impossibilité pour un juge de remplir son mandat. En outre, il doit connaître les réglementations nationales relatives à la gestion des incidents sur le site pendant la compétition. Le chef de jury est celui qui dirige le briefing des juges avant les compétitions.